

05 - d
08 - b

COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE EXPERIMENTALE
DE LUTTE CONTRE LES GLOSSINES DANS LE
FOYER DE FONTEM
J. P. EOUZAN - G. LOMBRICI

Dans le cadre de la lutte contre la maladie du sommeil dans le foyer de Fontem (département de MANYU) une campagne de lutte contre les glossines a été entreprise du 29 novembre au 11 décembre 1974.

Cette campagne a été limitée au seul sous-foyer du Centre (LE BRAS 21 janvier 1974). La zone à traiter avait été délimitée en juin 1974 à l'issue d'une enquête entomologique préliminaire effectuée dans ce seul sous-foyer (EOUZAN et BRENGUES).

Rappelons que le principe de la lutte chimique contre les glossines consiste à appliquer un insecticide rémanent sur la végétation bordant les cours d'eau. Cette végétation de berges constitue le lieu de repos des glossines (habitat réel) proche d'ailleurs de leurs gîtes de ponte. C'est à partir de ces gîtes que les glossines se dispersent afin de chercher leur repas de sang (terrain de chasse). Dans cette région la seule glossine en cause est Glossina palpalis palpalis.

I - REALISATION

1-1 - Matériel : un camion 4,5 T transportant le matériel, l'insecticide et le personnel.

- 12 appareil à pulvériser à pression préalable de capacité 10 L.
- Seaux et jerrycans en plastique, entonnoirs, nécessaires à la préparation et au transport des solutions insecticides.
- 2 000 litres de DDT à 25 %

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 7323 108
Cpte : B ex 1

B7323 k1

1-2 - Personnel

L'équipe chargée de la pulvérisation, venue de Yaoundé avait la composition suivante :

- 1 chef de groupe
- 2 chefs d'équipe
- 7 agents chargés de la pulvérisation
- 1 chauffeur.

Les deux entomologistes de l'ORSTOM suivaient les équipes de pulvérisation afin de bien préciser sur le terrain les zones à traiter.

1-3 - Technique d'épandage.

Nous avons utilisé pour l'aspersion une solution de DDT à 4 % obtenue à partir d'un concentré émulsifiable à 25 %. Ce concentré émulsifiable a été préféré au DDT en poudre mouillable, car il tient mieux sur la végétation, surtout dans cette zone où la saison sèche est relativement courte. L'insecticide a été pulvérisé sur la végétation bordant les berges des cours d'eau, du niveau du sol à environ 1,50 m de haut. L'étroitesse des vallées, encaissées souvent en V n'a pas rendu nécessaire la création de layons permettant de pénétrer dans les zones de végétation plus dense. Lorsqu'un sentier longeait de très près la rivière, il était également traité.

Sur de longues distances (réseau de l'ATOH, du BE CHAFEM) un pulvérisateur traitait chaque rive, un troisième prenait le relais du premier pulvérisateur qui avait vidé son appareil. Sous la direction d'un chef d'équipe, 2 équipes d'aspersion travaillaient chacune sur une portion du réseau.

Dans la zone proche de l'hôpital et de la base de ravitaillement, 3 équipes de 2 pulvérisateurs ont été constituées pour traiter le réseau secondaire. Le travail a été effectué en journée continue.

1-4 - Consommation en insecticide.

440 litres de concentré à 25 % ont été consommés (rapport de M. NKOULOU NDO MARTIN). Le long d'un cours d'eau (les pulvérisateurs marchant dans le lit du cours d'eau d'environ 4 mètres de large) aux berges moyennement encombrées par la végétation, non dégagées au préalable par un débroussaillieur, on obtenait une vitesse de progression de 500 mètres à l'heure. L'appareil à pression préalable (10 litres de capacité) était vidé en moyenne en 20 minutes, après avoir traité 200 mètres de berges.

1-5 - Réseau traité :

1-5-1 Région de Fontem-Fossong :

Le FIAGEP, descendant de la chefferie d'AZI a été traité du premier pont qui enjambe son cours à AZI, jusqu'à son confluent avec l'ATOH (ou BEGUEH selon les villages).

L'ATOH a été traité à partir de son confluent avec le FIAGEP jusqu'à FOSSONG. En aval de FOSSONG il a été traité sur 500 mètres, ainsi que le BALADI, affluent de la rive droite de l'ATOH à FOSSONG.

Autour de l'hôpital, en relation avec les quartiers touchés par la maladie (MENZI, NGENTSE, NCHEMFEM, NCHEMBIN) 5 ruisseaux ont été traités.

N° 1 - affluent rive droite de l'ATOH, passant derrière l'hôpital, se jetant au niveau du pont près de l'hôpital.

N° 2 - affluent rive droite, se jetant en aval du pont au niveau de la menuiserie.

N° 3 - rivière NTSEH SIH coulant derrière le collège, affluent de l'ATOH

N° 4 et 5 - rivières NTSERVEDP (affluent de NTSEH SIH) et ATIAMAH (quartier NCHEMBIN).

N° 6 - ruisseau isolé descendant derrière le carrefour route de l'hôpital chefferie d'AZI - Sous-préfecture.

N° 7 et 8 deux ruisseaux descendant derrière la sous-préfecture, affluents de l'ATOH, rive gauche.

1-5-2 Région de FOTABONG :

Le BECHAFEM a été traité depuis le premier pont à l'entrée de FOTABONG en venant de DSCHANG jusqu'à son confluent avec l'ATOH.

Le réseau secondaire dans FOTABONG (ACHACHUP) et la rivière de BELLUAH à partir de l'école ont également été traités.

Au pied de la chefferie de FOTABONG, et de FOJIH, la rivière ATOH (affluent du NTSETOH) se dirigeant vers la grande vallée de FONJUMETO a été traitée sur 750 mètres.

1-6 Chronologie des opérations :

Mardi 3 décembre : arrivée de l'équipe de désinectisation.

Mercredi 4 décembre : contact avec les autorités administratives et les chefs coutumiers.

Jeudi 5 décembre : traitement du FIAGEP et d'une partie de l'ATOH

Vendredi 6 : traitement de l'ATOH jusqu'à son confluent sur le BECHAFEM

Samedi 7 matin : traitement de la zone de l'hôpital et de la sous-préfecture.
après-midi : départ pour FOSSONG

Dimanche 8 : traitement de l'ATOH à partir de FOSSONG jusqu'à son confluent avec le BECHAFEM.

Lundi 9 : Fin du traitement de la zone de la sous-Préfecture et du quartier NCHEMBIN. Départ pour FOTABONG.

Mardi 10 : traitement du réseau secondaire dans FOTABONG. Descente du BECHAFEM à partir du pont.

Mercredi 11 : traitement de la rivière de BELLUAH et de la rivière ATOH sur 750 mètres. Départ pour DSCHANG.

2 - REMARQUES

Nous tenons tout d'abord à souligner le travail exceptionnel fourni par les équipes de pulvérisation sous la direction de MM. BOURDON et EKABANE. Le travail rendu difficile par l'absence de débroussaillers et de porteurs a été effectué à 90 % les pieds dans les rivières, dans des conditions parfois dangereuses compte tenu du relief tourmenté de la région.

Si la lutte contre les glossines doit se poursuivre dans ce sous-foyer central, et par la suite s'étendre aux autres sous-foyers, l'organisation de telles campagnes devra être modifiée. Ces campagnes coûteuses, difficiles, se doivent d'être une réussite en éliminant d'emblée certaines causes d'échec prévisibles lors de leur organisation. Les points suivants devront être particulièrement étudiés :

- Etat de fonctionnement des appareils à pulvériser. Sur 12 appareils arrivés à FONTEM, 6 étaient en état de marche mais présentaient déjà des défauts, (mauvaise fixation des lances, fuites d'insecticide au niveau des poignées, gicleurs inadéquats). Ces défauts ont augmenté le risque de pollution des cours d'eau. Des pièces de rechange devront être prévues.

- Nécessité d'un véhicule léger assurant le transport du personnel et du matériel sur place. Si le camion de 4,5 T a pu atteindre FONTEM, il lui était impossible d'aller jusqu'à FOSSONG et AZI.

- Réserve d'essence suffisante sur place évitant d'aller faire les pleins à DSCHANG.

- Les autorités administratives locales devront être prévenues à temps. Malgré l'aide efficace du Sous-Préfet de FONTEM, il nous a été pratiquement impossible (sauf à FOSSONG et autour de l'hôpital) d'obtenir l'aide de la population pour le débroussaillage des berges des rivières, et le portage de l'insecticide.

La progression et l'aspersion se sont donc faits dans de très mauvaises conditions mettant en jeu l'efficacité du traitement insecticide, et avec un risque important de pollution des cours d'eau. Il sera nécessaire d'embaucher des manoeuvres temporaires pour aider les équipes d'aspersion (prévoir de 10 à 15 manoeuvres. Rapport EOUZAN - BRENGUES).

- Préparation des conditions de logement de l'équipe : lits en bon état, couvertures, matériel de cuisine et d'éclairage.

Le sous-foyer central est d'un accès relativement aisé en saison sèche (bien que les 6 km séparant FONTEM de FOSSONG se fassent en 45 minutes en Land-Rover). L'accès aux autres sous-foyers ne se fait qu'à pied, avec au minimum de 4 h. de marche, il faudra donc prévoir un nombre important de porteurs, donc une caisse d'avance.

Si ces conditions ne peuvent être remplies, permettant aux équipes de travailler d'une façon efficace, les traitements seront voués à l'échec.